



Collège Pierre BERTONE - Antibes
**Élection des représentants
 des parents d'élèves
 au Conseil d'Administration.**

Vendredi 12 octobre 2007

Parents,

Vous allez élire **7 représentants au C.A.** C'est là que se discute et se décide **tout ce qui concerne la vie du collège.** En votre nom, depuis plusieurs années, vos élus **F.C.P.E.** et leurs suppléants ont participé activement aux choix éducatifs et à la vie de l'établissement.

Notre fédération, **seule sur Antibes à être représentée au plan national** a, par sa présence dans les différentes commissions rectorales et ministérielles, le poids nécessaire lui permettant d'**intervenir efficacement à tous les niveaux**, par exemple :

★ Au niveau national pour obtenir les moyens humains et matériels permettant d'**améliorer la qualité de l'enseignement**, des choix et de l'orientation.

★ Au niveau académique et au niveau du Département pour que **les dangers dus aux travaux** ne soient pas aggravés par une diminution du personnel d'encadrement, d'éducation et d'entretien, et pour que la mise en service progressive des **nouveaux bâtiments** et équipements se fasse au mieux.

★ Au niveau local pour améliorer les **conditions d'accueil** et de **transport** de nos enfants **notamment pendant les travaux** (Problèmes de **sécurité**, de **bus**, de **Cantine**, de **circulation** et de **stationnement** aux abords du collège ...)

★ À tous les niveaux pour réfléchir, agir, trouver des solutions et faire enfin progresser la question du **poids des cartables**.

★ Pour améliorer aussi la **qualité de l'enseignement**, pour **demande le remplacement rapide et effectif des enseignants absents**,

★ Pour participer aux **conseils de classe**, aux **conseils de discipline**, aux différentes commissions, **y transmettre vos demandes** et **vous en rendre compte**.

La F.C.P.E. est la seule organisation de parents d'élèves nationale présente au Collège Bertone. Elle est majoritaire dans notre département et sur l'ensemble du territoire Français. Son but essentiel est de défendre vos enfants au sein de l'école publique à laquelle vous êtes attachés.

Pour obtenir encore plus d'avancées sur la gratuité de l'école, la sécurité, la qualité de la vie en milieu scolaire, l'aide aux enfants en difficulté ...

VOTEZ POUR LA F.C.P.E.

Attention : Votez la liste complète sans ratures ni surcharges : **Michel ASTRE, Natalie CHAPELET-BRIOLAY, Anne PHAM-SACILOTTO, Fabienne NICLAUSSE, Nathalie BAUD-FRANÇOIS, Gisèle BRUNO, Catherine MATHURIN, Anne ASTRE, Lise VITERBRO, Nathalie FERASSE, Danièle SAVIN, Sandrine BERTIN, Pascale PRALIAUD, Christelle CHAOUCH.**

Attention ! ceci n'est pas le bulletin de vote.

www.fcpe.fr.st

Elections des délégués de parents d'élèves



Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Ecoles Publiques

Votre vote est important,

C'est au conseil d'école et au conseil d'administration, que se décident **l'organisation et le fonctionnement de l'école**, du collège ou du lycée et les conditions de la scolarité de vos enfants

Ces conseils sont composés de la direction, d'élus, d'enseignants, de parents et, dans le secondaire d'élèves.

Les délégués parents de la fcpe revendiquent :

égalité

Une école plus juste

- Le droit à la réussite de tous les enfants quel que soit leur milieu social
- La gratuité : livres, équipements, activités scolaires..
- La scolarisation des enfants handicapés ou malades
- Le respect des droits et devoirs de l'institution, des enseignants, des parents, des élèves...



Une école plus efficace

- L'aide et le soutien scolaire assurés gratuitement dans le cadre de l'école
- La valorisation de tous les enseignements, qu'ils soient professionnel, technologique, général ou agricole.
- Une orientation choisie par l'élève et sa famille pour une intégration professionnelle réussie
- L'éducation à la citoyenneté



Une école plus démocratique

- La participation effective des parents à la vie de l'établissement
- L'amélioration de l'information sur la vie scolaire et le système éducatif en général

gratuité

Le réseau fcpe est au service des parents d'élèves pour les informer, les conseiller, les représenter, les accompagner

**Les deux parents votent,
 Votez fcpe**



PAR CORRESPONDANCE

Vous pouvez voter par correspondance en suivant les consignes données par le directeur d'école ou le chef d'établissement
 ATTENTION : tout vote parvenu ou remis après la clôture du scrutin sera déclaré nul.

Vous trouverez l'adresse de la fcpe de votre département sur la liste : www.fcpe.asso.fr

Gardez le contact avec la FCPE du collège Bertone : www.fcpe.fr.st